

# Classe-ONG et distance sociale

Ilionor LOUIS, Sociologue.  
Professeur-chercheur à la faculté d'Ethnologie  
(Université d'État d'Haïti)

**E**n Haïti, comme dans beaucoup de pays du tiers-monde, les ONG recrutent leurs employés dans des milieux divers : des cadres de l'administration publique, des étudiants/tes dans les universités, des organisations populaires, des dirigeants de certains mouvements populaires, entre autres. Est-ce que ces catégories d'individus peuvent contribuer au changement social ? Olivier Bernardin et Boris Martin (2012)<sup>1</sup> se sont interrogé en se demandant comment « dans le monde des ONG de plus en plus professionnalisées et technicistes, rester militant, œuvrer pour un idéal de changement social sans pour autant contribuer au contrôle social. **Françoise** Bourdarias, **Bernard** Hours et **Annie** Le Palec (2003)<sup>2</sup>, bien avant Bernardin et Martin, affirment qu'en l'espace de 20 ans, les ONG sont passées de l'image de « bricolage militant » à des organisations de moralisation au nom des droits. Serait-ce parce qu'ils sont émus par la souffrance que des individus aient décidé de fonder des ONG ? En effet, ceux qui

---

1. Bernard Olivier et Boris Martin (2012). « La place des ONG dans le changement social : voyage au pays réel » in *Revue Humanitaire*. Enjeux et pratiques, No. 32. In <http://humanitaire.revues.org/1291>

2. BOURDARIAS Françoise, Bernard HOURS et Annie LE PALEC (2003). Les ONG . « Médiations politiques et globalisation » in *Journal des Anthropologues* PP:7-12

fondent des organisations humanitaires sont rarement de simples amateurs émus par la souffrance (Imogen, 2016)<sup>3</sup>, car il n'y pas d'acte désintéressé (Bourdieu, 2014)<sup>4</sup>.

Des employés de l'administration publique ou privée, des étudiants finissants ou des jeunes diplômés, des militants des organisations populaires, des expatriés venant de toutes parts, le personnel des ONG constituent tout un monde social. James Petras et Henry Veltmeyer y voient la main de l'impérialisme au XXI<sup>e</sup> siècle. Selon eux : « les dirigeants des ONG constituent une nouvelle classe sociale, qui ne s'appuie plus sur la propriété ou les ressources gouvernementales, mais sur un financement impérialiste qui récompense leur capacité à contrôler d'importants ensembles de la population. On peut les concevoir comme un groupe de « néo-compradores » qui ne produit aucun bien utile au pays où ils opèrent mais dont le fonctionnement fournit des services aux pays donateurs, négociant la pauvreté locale contre des avantages personnels (Petras et Veltmeyer 1999 : 195).

Dans la même perspective, Mark Schuller (2015)<sup>5</sup> pense que les cadres des ONG forment une nouvelle classe dénommée classe-ONG. Selon Schuller, les cadres des ONG en tant que classe intermédiaire, ont tendance à reproduire les inégalités sociales parce qu'elles font alliance avec les classes dominantes. Ce sont des affirmations importantes parce qu'elles concernent un phénomène nouveau, voulant faire passer les dirigeants des ONG, d'une part, comme des individus formant une classe sociale en soi ou d'autre part, comme pour des profiteurs au service de l'impérialisme.

Considérant la situation d'Haïti souvent comparée à une République des ONG (Nouvelliste, 2012), (Débréus, 2012), dans quelle mesure peut-on dire effectivement qu'ils forment une nouvelle classe sociale ? Pour débattre de cette question,

3. Wall Imogen (2016) « la mythologie derrière la création des ONG » in <https://www.irinnews.org/fr/report/102360/la-mythologie-derri%C3%A8re-la-cr%C3%A9ation-des-ong> site consulté le 6 octobre 2016.

4. Bourdieu Pierre (2014). *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*, éditeur Point (collection essais), Paris.

5. Schuller Mark (2015). *Cette charité qui. Haïti, l'aide internationale et les ONG*. Édition de l'Université d'État d'Haïti, Port-au-Prince.

je me propose de faire une revue de littérature sur la notion de classe sociale en tenant compte des approches marxistes et des analyses plus récentes de Pierre Bourdieu des notions de franges ou de fraction de classe, afin de déterminer si les cadres des ONG forment ou non classe sociale dénommée « classe-ONG »

### **Perspectives classiques**

Dans la perspective marxiste, une classe sociale se définit comme de vastes groupements d'hommes et de femmes occupant une position donnée dans le processus de production ayant ou non une conscience de classe, se définissant en tant que classe à travers les relations entretenues avec une autre classe. Il s'agit d'une perspective holiste où la classe sociale existe indépendamment des individus qui la composent. Elle est placée au-dessus d'eux, leur dictant leurs manières d'agir, de sentir et de penser dans la société.

Selon Max Weber, le concept de classe sociale est une invention des sociologues sur la base de la situation économique des individus, spécialement sur la probabilité pour eux de posséder certains biens. Dans la tradition webérienne, les classes sociales sont définies comme étant: « des catégories de personnes qui possèdent une position économique, un mode de vie et des attitudes et comportement qui se ressemblent ». La classe sociale, se réduit donc, à la somme des individus semblables qui partagent une dynamique probable similaire sans qu'ils en soient nécessairement conscients (Chauvel, 2001)<sup>6</sup>

En référence à ces deux approches prises respectivement, on serait tenté de dire que les ONG donnent naissance à une nouvelle classe dénommée classe-ONG, ou bien les cadres des ONG, de manière inconsciente forment une classe sociale. Cependant, tout au moins théoriquement, ils constituent une catégorie sociale en soi c'est-à-dire une certaine frange des classes moyennes. Toujours est-il qu'il reste des questions pertinentes à répondre. Ont-ils conscience de former une classe de cette catégorie? Quels sont

6. Chauvel Louis (2001). « Le retour des classes sociales » in *Revue de l'OFCE* N° 79 . PP. 315-359

les intérêts de classe de cette catégorie ? Par rapport à quelle autre classe ils constituent une classe ? Mais, Marx parle spécifiquement de l'existence de deux classes sociales fondamentales en lutte permanente tantôt ouverte, tantôt dissimulée dans la formation sociale et économique capitaliste. Les classes moyennes sont appelées petite bourgeoisie tendant toujours à se ranger du côté de la bourgeoisie au moment de la révolution. Il s'agit là d'une conception classique des classes sociales permettant d'analyser les rapports sociaux dans la société moderne. Il n'y avait pas d'ONG, cette société ayant été moins complexe.

Dans la société postmoderne où le mode de production repose sur la maîtrise des connaissances et des informations, la concentration des décisions, le contrôle des investissements, la capacité de prévoir et de programmer des marchés (Bréchon 2000 :48), il n'y a pas que deux classes sociales, même si on peut toujours parler de classes dominantes et de classes dominées en lutte sur un terrain économique en vue du contrôle de l'accumulation (Touraine, 1973).

### **Analyses contemporaines**

D'abord, il faut dire qu'il n'y a pas de définition universellement acceptée des sciences sociales (Chauvel, 2001). Dans la société complexe ou postmoderne, La classe sociale pourrait être définie comme « un grand ensemble d'individus occupant une position déterminée dans une société selon la variété et la quantité de leur capital » (Angers 2004 :113)<sup>7</sup>. En partant de cette conception, il y aurait trois classes sociales : la bourgeoisie, la petite bourgeoisie et les classes populaires. C'est dans la petite bourgeoisie qu'il faut placer ces catégories d'individus qui viendraient constituer ce qu'on appelle la Classe-ONG. Chez les petits bourgeois, on trouve deux fractions liées aux caractéristiques des professions exercées : la fraction établie et la fraction nouvelle (Angers, 2004 : 112). Dans la première, se rangent les petits patrons de commerce, des techniciens, des cadres administratifs moyens, des instituteurs,

---

7. Maurice Angers reprend ici la conception de Pierre Bourdieu des classes sociales

des artisans qualifiés, entre autres. Dans la deuxième, on trouve des individus qui disposent des savoirs hérités et des contacts leur permettant une certaine audace. Les membres de cette fraction se distinguent dans les professions libérales, la vente des services et des biens symboliques, dans le secteur des ONG autant dans les pays du Sud que du Nord. D'après cette approche, la classe-ONG appartiendrait à l'aile nouvelle de la petite bourgeoisie.

Cette aile tient son existence à partir des rapports développés avec la bourgeoisie et les classes populaires. Les petits bourgeois développent des efforts remarquables pour ressembler à la bourgeoisie, d'où leur pseudonyme de petite bourgeoisie. Dans leur manière d'être, de penser et de sentir, ils se comportent comme des éléments de la bourgeoisie. Mais disposant des moyens limités, ils n'y parviennent qu'à petite échelle. Parlant de la classe-ONG, c'est la même situation à la différence qu'ils ne sont impliqués dans aucun processus de production sinon de gestion de la pauvreté ou de la précarité pour la plupart.

### **Distance sociale et proximité physique**

Le concept de distance sociale est très utilisé en sociologie dans le cadre d'études portant, entre autres, sur les races, les classes, les genres, les statuts sociaux et beaucoup d'autres types de relations (Ethington, 2016). Par rapport à cet article, je veux surtout utiliser le couple conceptuel proximité et distance de Chamboredon et Lemaire (1970)<sup>8</sup> : Fink (1994)<sup>9</sup> (Juteau, 2003)<sup>10</sup> pour analyser les rapports entre des cadres des ONG avec les populations marginalisées ou des représentants de ces populations qu'ils sont censés desservir.

Pour mieux comprendre la distance sociale créée à partir des statuts et postes obtenus à travers les ONG, il faut l'interpréter

---

8. Chamboredon Jean-Claude et Madeleine Lemaire (1970). « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement » in *Revue française de sociologie*

9. Fink Eugen (1994). « Proximité et distance. Essais et conférences phénoménologiques » in *Revue Philosophique de Louvain* Volume 92 PP617-619

10. Juteau Danielle (2003). *La différenciation sociale : modèles et processus*. Presses de l'Université de Montréal, Québec.

à l'angle des relations sociales. Weber dit des relations sociales qu'elles ont en partie le caractère d'une « communalisation » et en partie celui d'une « sociation » (Weber, 1971). En d'autres termes, les relations sociales se fondent, d'une part, sur « le sentiment subjectif des participants d'appartenir à une même communauté, d'autre part, sur un compromis d'intérêt intentionnellement motivé ou sur une coordination d'intérêts de la même manière » (Weber, 1971 :78). En effet, pour qu'il y ait relation, il faut deux composantes : premièrement le sentiment d'appartenance à une communauté et les engagements des individus par rapport aux intérêts qu'ils ont en commun. Ainsi, il existe dans la perspective de Weber des « relations sociales ouvertes » et des « relations sociales fermées ». Les premières sont celles, qui en vertu de leurs règlements, n'interdisent à quiconque, ayant le désir de le faire, de participer à l'activité de façon réciproque et selon le contenu significatif qui le constitue. Tandis que les secondes sont celles qui ont un contenu significatif c'est-à-dire des règlements qui excluent ou bien qui limitent la participation d'autres catégories de personnes.

Dans cette réflexion, nous essayons de traiter des relations sociales à la micro-dimension, c'est-à-dire entre deux catégories d'individus travaillant sous un même toit ou dans une institution quelconque. La famille en est un exemple. Suivant l'exemple de cette institution, disons que les propriétaires ou les chefs déménage en vertu des biens acquis ou hérités, des titres des diplômes, des relations, mènent un style de vie appropriée à celle de la petite bourgeoisie. Les domestiques avec peu de connaissances, peu de biens acquis ou hérités, disposent d'un savoir vendu aux premiers moyennant une rémunération et certaines faveurs. Ces deux groupes intériorisent des normes, des valeurs, des schèmes de pensée et de comportements reproduits de manière inconsciente, légitimant ainsi l'ordre social dominant. Les enfants qui grandissent dans ce foyer reproduisent à leur tour les mêmes valeurs. Comment nager à contre-courant ? Comment appliquer les principes de la transformation structurelle aux relations sociales de la micro-dimension ? Si nous prenons le cas

des cadres bien payés dans les ONG, ils forment une catégorie sociale qui tient son existence des relations entretenues avec les classes populaires et le capital international venu financer des projets au nom des populations locales. D'aucuns pensent qu'il s'agit d'une nouvelle classe sociale. C'est ce qui justifie les références faites au début de cet article. Nous pensons qu'il s'agit d'une frange des classes moyennes et non d'une classe sociale en soi. En d'autres termes, il s'agit d'une catégorie sociale qui n'existe pas en soi. Elle est une construction historique qui tire son existence des rapports historiques entre les classes dominantes et les classes dominées via les classes moyennes.

Dans le processus de construction de cette catégorie, sur le plan économique, au moins, des cadres des ONG ont vu leur situation s'améliorer. Jadis, militants des organisations populaires, pour la plupart, ils menaient un train de vie presque précaire habitant dans la paysannerie ou dans des quartiers populaires. Ou bien, ils se trouvaient au chômage ou bien ils travaillaient pour un salaire crève-faim dans des institutions publiques ou privées. Ces militants étaient plus proches des classes populaires autant par leurs conditions de vie que par leur statut dans une entreprise ou un bureau de service quelconque. Mais avec l'invasion des ONG (Pierre Étienne, 1997) en Haïti, des journalistes, des universitaires, des religieux partisans de la théologie de la libération vont sournoisement renoncer à des engagements antérieurs pour devenir des dirigeants d'ONG ou pour occuper une haute fonction dans le secteur. Ils tiennent encore un vocabulaire à tendance progressiste, mais au fur et à mesure, ils prennent distance avec la cause populaire. Il s'agit d'une distance sociale qui se traduit objectivement par des changements d'espace ou de lieu (changement de quartier de résidence), une amélioration remarquable des conditions de vie et des prises de position ambiguës contre l'exploitation et la domination.

Par rapport à leur nouveau style de vie, la plupart d'entre eux roulent dans des 4X4 de luxe, ont des chauffeurs, des « gason-lakou » pour tondre leur gazon et des servantes pour les travaux

domestiques. À la descente de leur voiture, ils se font aider pour apporter leur valise par un subalterne au bureau. La tonte de la pelouse de leur cour protégée par des murs munis de barbelés est confiée à de misérables jardiniers à qui ils régalent des vêtements usagés, des miettes et quelques sous. Dans leur résidence est construite une intendance pour les domestiques à qui sont confiées les tâches ménagères. Ils ne partagent ni les mêmes toilettes, ni la même vaisselle que les domestiques. Leurs enfants sont immatriculés à des établissements scolaires très coûteux tandis que ceux de leurs domestiques fréquentent des institutions au rabais. Évidemment, certains d'entre eux se font généreux en payant les scolarités des enfants de leurs domestiques, conscients, en quelque sorte, que le salaire payé à ceux-ci ne peut pas garantir la scolarisation de ces enfants.

Ils se font appeler Madame ou Monsieur par leurs domestiques, une façon de maintenir la distance avec eux. Ce sont, en quelque sorte, quelques traits de la vie à la maison qui traduisent la réalité de la proximité et de la distance sociale existant entre d'anciens militants de la cause progressiste devenus petits bourgeois grâce à l'ascenseur social que représentent des ONG. Il peut être rare de trouver les domestiques assis au salon ou à la même table que ces parvenus petits bourgeois pour regarder une émission ou pour prendre le repas ensemble.

Dans le même domicile cohabitent deux catégories sociales séparées par la distance des rapports sociaux de domination alimentés par la violence symbolique. J'aime me référer au long métrage « *barikad* » du cinéma haïtien pour interpréter des rapports entre les élites intellectuelles et les classes populaires. Le personnage Odénie interprété par Fabienne Colas dans le rôle d'une servante se voit interdit d'appeler Thierry par son prénom sans l'épithète de Monsieur : Monsieur Thierry. Et le père de celui-ci, l'intellectuel versé dans la lecture des journaux, des œuvres politiques, s'étonne d'apprendre que son fils soit amoureux de la servante. Le peuple, dit-il, c'est eux. Les rapports entre ces élites, ces individus des classes moyennes est une illustration des rapports sociaux de domination reproduits souvent à la lettre

par des anciens « militants progressistes » devenus directeurs ou grands cadres des ONG.

Au sein même des ONG dites progressistes, on peut trouver des pratiques qui trahissent les aspirations à l'égalité et la justice sociales. Par exemple, les inégalités salariales. Combien gagne un directeur ou une directrice d'ONG ? Combien paie-t-on à celui ou celle qui ouvre la barrière, vide les poubelles et/ou prépare le café ? Supposons qu'un directeur ou une directrice d'ONG fait soixante mille (60000) dollars étatsuniens par année – ce qui équivaut à US\$ 5000 par mois – est-ce que le gardien ou la ménagère en fait US\$ 6000 dollars au moins ? Disons que le montant du salaire ne veut rien dire et qu'il faut plutôt déterminer les salaires sur la base des coûts réels de la vie. Ce ne serait pas, à mon avis, une mauvaise idée que de calculer le salaire à payer au petit personnel à partir des coûts de la vie. D'aucuns pensent, aujourd'hui, qu'il faudrait payer au moins 500 à 800 gourdes par jour à un ouvrier des usines de la sous-traitance en Haïti. C'est très bien. Est-ce que les ONG dites progressistes ne pourraient pas commencer à faire cet exercice chez elles. Je parie que si nous voulons faire une enquête sur les inégalités salariales au sein des ONG, il sera difficile d'obtenir des données fiables si les enquêtés acceptent de collaborer. Pourtant, il ne devrait y avoir rien à cacher.

Enfin, peut-être pour conserver des privilèges – visas, voitures avec chauffeur, bons salaires régulièrement payés, voyages à l'étranger, entre autres – les directeurs/trices d'ONG, même s'ils (elles) défendent des principes démocratiques, ne semblent pas être prêts/es à appliquer ces principes à leur organisation. Les ONG ont généralement un fonctionnement hiérarchique c'est-à-dire le directeur ou la directrice signe les contrats d'embauche et de licenciement, a le dernier mot sur les projets, décide de qui va voyager ou non à l'étranger. Celles qui possèdent une base populaire parlent au nom de cette base ou de la communauté sans que celle-ci puisse toucher à l'argent décaissé.

Il est difficile de conclure à l'existence objective d'une « classe-ONG » pour quelques motifs tels que l'absence d'intérêts de classe objectivement identifiables et identifiés, des difficultés à définir

avec précision une classe antagonique, entre autres. Par contre on ne peut pas nier le fait que c'est une frange de classe issue de ce que Maurice Angers nomme la nouvelle aile de la petite bourgeoisie avec son style de vie, ses privilèges, ses relations et ses préjugés notamment dans ses relations avec les éléments des classes populaires. Cette frange vient rendre davantage complexe l'analyse des composantes d'une classe moyenne en chute libre en Haïti.

### Références bibliographiques

- Angers, Maurice. (2004). *Se connaître autrement grâce à la sociologie : une initiation aux rapports individu et société* (deuxième édition) édition FIDES, Paris.
- Bernard, Olivier et Boris Martin. (2012). « La place des ONG dans le changement social : voyage au pays réel » in *Revue Humanitaire. Enjeux et pratiques*, No. 32. In <http://humanitaire.revues.org/1291>.
- BOURDARIAS, Françoise, Bernard HOURS et Annie LE PALEC. (2003). « Les ONG. Médiations politiques et globalisation » in *Journal des Anthropologues* PP. 7-12.
- Bourdieu, Pierre. (2014). *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*, éditeur Point (collection essais), Paris.
- Bréchon, Pierre. (2000). *Les grands courants de la sociologie*. Édition Presses de l'Université de Grenoble, Grenoble.
- Chamboredon, Jean-Claude et Madeleine Lemaire. (1970). « proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement » in *Revue française de sociologie*.
- Chauvel, Louis. (2001). « Le retour des classes sociales » in *Revue de l'OFCE* No. 79 PP. 315-359.
- Débréus, Noclès. (2012). « Haïti : une République ONG » in <http://lematinhaiti.com/contenu.php?idtexte=31215> site consulté le 10/01/16.
- Fink, Eugen. (1994). « Proximité et distance. Essais et conférences phénoménologiques » in *Revue Philosophique de Louvain* Volume 92 PP617-619.

- Kathie, Klarreich et Linda Polman. (2012). « La République ONG d'Haïti » in <http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/110873/La-Republique-ONG-dHaïti> site visité le 10/01/16.
- Juteau, Danielle. (2003). *La différenciation sociale : modèles et processus*. Presses de l'Université de Montréal, Québec.
- Petras, James et Henry Veltmeyer. (2001). *La face cachée de la mondialisation. L'impérialisme au XXI<sup>e</sup> siècle*. Édition Paragon, Paris.
- Schuller, Mark. (2015). *Cette charité qui tue. Haïti, l'aide internationale et les ONG*. Édition de l'Université d'État d'Haïti, Port-au-Prince.
- Touraine, Alain. (1973). *Production de la société*. Seuil (coll. Sociologie) Paris.
- Wall, Imogen. (2016) « la mythologie derrière la création des ONG » in <https://www.irinnews.org/fr/report/102360/la-mythologie-derri%C3%A8re-la-cr%C3%A9ation-des-ong> site consulté le 6 octobre 2016.
- Weber, Max. (1992). *Économie et société. Les catégories de la sociologie*. Édition Agora, Paris.